

LACADIE

Lorsque les Anglais tombaient en grand nombre sur une poignée de pêcheurs et de paysans, les Acadiens n'étaient pas longs à prendre le fusil et ils besognaient si dur dans les batailles qu'on avait peur d'eux jusqu'à Boston.

Ils rentraient vainqueurs dans les cabanes; on disait des messes pour ceux qui avaient péri, et les Acadiens se disaient les uns aux autres:

—Les Anglais ont beau faire, l'Acadie ne mourra pas!

Ils avaient transporté en Amérique l'esprit de clocher qui distingue la race française; ils chérissaient leur Acadie comme les aïeux avaient chéri leurs villages normands. Un jour vint où le drapeau britannique flotta sur leur pays conquis, tandis que le Canada demeurait toujours terre de France; mais, leur caractère resta ferme, et tout bas, ils ne cessèrent de se répéter les uns aux autres:

Quand même! l'Acadie ne mourra pas!

Les Anglais effacèrent de la carte le nom d'Acadie; ils embarquèrent de force les habitants, sans plus de souci des liens de parenté qu'un négrier qui va vendre un troupeau d'esclaves. Leurs maisons, leurs jardins, les filets, furent donnés à des gens d'une autre langue et d'une autre race, et les Anglais crurent que l'Acadie était morte. Mais des forêts d'Amérique, des villes de la Guyane, des rivages de Belle-Ile, une clameur désespérée retentit par le monde:

L'Acadie ne mourra pas!

Peu à peu, une partie des proscrits revinrent vers la terre natale; les forêts protégèrent ce retour clandestin. Les temps de férocité s'en allèrent, et un jour, sur la vieille terre que l'on croyait exclusivement peuplée d'Anglais, les fils des Acadiens se retrouvèrent en nombre, serrèrent les coudes, levèrent le front, jetèrent les chapeaux en l'air, et les échos furent étonnés de se renvoyer les uns aux autres la vieille devise oubliée par eux: L'Acadie ne mourra pas!

Des jours meilleurs étaient enfin venus: la liberté, qui aime la terre d'Amérique, allait visiter les Acadiens. Quel enthousiasme parmi eux, quelle surprise dans le monde, quand à la Convention nationale de Memramcook retentirent les accents de la langue française, et qu'on put enfin dire tout haut, sans crainte de l'étranger, ni de l'armée, ni de la police: L'Acadie ne mourra pas!

Maintenant, chaque année, les Acadiens se réunissent le jour de l'Assomption, non pour se réjouir, mais pour étudier les intérêts et l'avenir de leur nation éprouvée par tant de misères, endurcie par tant de persécutions. Ils auraient pu adopter, comme les Canadiens, le Saint-Jean-Baptiste; mais ils ont préféré un jour à eux, afin que l'on sût bien, en Amérique, que la nation acadienne est toujours là et que l'Acadie ne mourra pas.

L'an dernier, ils étaient à Mécouche et réclamaient pour leurs écoles l'enseignement de la langue nationale; ils faisaient appel à la bienveillance de l'ancienne métropole qui les oublie; ils créaient une Ligue française pour propager sa langue; ils engageaient leurs paroisses à créer des sociétés pour aider l'alliance française. Ils détournaient leurs garçons de l'émigration aux Etats-Unis, qui fait des brèches dans un peuple qui a subi déjà tant de pertes. Ils avaient alors, satisfaisants de leur œuvre, le droit de dire avec fierté: L'Acadie ne mourra pas!

Fils de pêcheurs et bons catholiques, ils ont choisi un chant national sur l'air de l'Ave Marie Stella, mais les paroles seront françaises. Ils ont voulu une étoile de l'Assomption à leur drapeau, mais leur drapeau aura les trois couleurs de France. Pour la première fois, depuis plus de cent soixante ans, les Acadiens auront vu flotter librement, dans leur pays, un emblème national. En dépit des hasards de la guerre et des conventions diplomatiques, la tradition est renouée. L'Acadie s'est rétablie au cœur même de la Nouvelle-Ecosse. L'Acadie ne mourra pas!

A présent, le *Moniteur* de Shédiac envoie les nouvelles de la famille acadienne dans ces villages qui portent les noms français primitifs de Grosses-Combes, Cocagne, Robichaud, Bloquet. Pour la première fois, aux applaudissements de tous les Français, un représentant des proscrits de 1755 s'est assis sur les bancs du Sénat d'Ottawa. L'Acadie ne mourra pas!

Mieux encore, les cris de l'enfant ont fini par réveiller la mère indifférente. Aux appels de l'Acadie, la France a répondu. L'alliance française renoue les relations avec nos frères ressuscités; les noms des Fabre, Semailons, Byron, de Lamothé, Gerbié, garantissent aux

Acadiens de puissants appuis, des coopérateurs laborieux. L'Acadie ne mourra jamais!

J. PULICNY.

AU BON MARCHÉ

Je viens de recevoir 8 ballots de tapisseries, venant de la meilleure manufacture de papiers. Les dessins sont très-jolis et ont été choisis avec soin, de manière à donner satisfaction à l'acheteur. J'invente donc ceux qui ont besoin de tapisseries de venir me faire une visite avant d'acheter ailleurs.

P. C. GUILLAUME,

455 Rue Sussex.

P. S.—J'ai aussi reçu toutes les marchandises dans la branche de la librairie et j'ai de très-beaux objets pour souvenir de première communion.

MONTRES et BIJOUTERIES

A 50 pour 100 de rabais.

Rappelez-vous que la prudence est la mère de la sûreté, et que vous n'êtes pas riche, si vous n'avez pas de l'argent. Chaque article est garanti tel que représenté, sinon la vente est nulle et l'argent vous sera remis. Réparations de montres faites avec soin, à des prix modérés.

N'oubliez pas l'adresse

H. NOREZ,

30, Rue Rideau, porte voisine du "London Chop House"

LE REPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, insouciant, sans espérances, qui souffrez, reprenez courage. Si vous supportez des douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue aux Etats-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies des reins et de toutes les affections du oie. Essayez la sans délai.

DIAMOND DYES

Partout on réclame à grands cris le Dymond Dyes, ce merveilleux remède qui fascine et subjugué le monde, éblouissant tous les yeux.

PETITE GAZETTE

Venez donc voir le nouveau livre de thé avec cadeaux qui j'offre vente à mes pratiques. Jamais chère pareille ne s'est vue dans Ottawa. Je donne un livre de bon thé et un article en cristal valant de 75cts à \$1 pour 50cts.

N. A. Savard, rue Dalhousie, Ottawa.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier, et H. F. MacCarty Ottawa.

La *Sprucine*—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

RIEL

Inutile de passer son temps à songer aux tracas du Nord-Ouest, il faut penser aux affaires avant tout.

M. N. LAMARCHE

Importateur de Bijouteries, Montres et Argenteries vient de transporter ses marchandises au

No. 490, RUE SUSSEX.

Ses effets sont directement importés d'Angleterre, de Paris et des meilleures manufactures des Etats-Unis. Ses prix défient toute concurrence. Allez faire visite et jugez-en vous-même.

490, Rue SUSSEX. Ottawa, 17 avril 1885. 3m

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,

CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 68, 24 Fév 1885

Cures Etonnantes PLUS DE CALVATIE

CERTIFICATS SUR CERTIFICATS

La *Valeria* continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser.

Que l'on en juge par les certificats suivants:

Monsieur C. D. GRU, pharmacien, 601 rue Notre-Dame (ouest) Montréal.

Monsieur, Je perdais mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les uns après les autres tous les préparations sans obtenir le moindre bon résultat. J'étais aussi chagrin qu'on peut le devenir en aussi peu de temps.

Sur votre recommandation j'essayai la *VALERIA*; la première boîte arrêtée complètement la chute; à la seconde, mes cheveux ont commencé à repousser et après en avoir usé trois boîtes, j'avais une chevelure aussi forte qu'autrefois. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dire que cette faible marque de reconnaissance, et je conseille à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la *VALERIA*.

AUBERT LAROSE,

No 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Saint-Thomas d'Alfred, Comté de Prescott.

Je, soussigné, certifie que la pomnade *Valeria* a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur.

Boutouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lav olette et Nelson, Pharmacien, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la *Valeria*? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoin que cette pomnade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la *Valeria*.

Voire tout dévoué,

G. A. GIBOUD, ex-député de Kent.

Ottawa, 15 mars 1884

Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pomnade *VALERIA*, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BLANQUET, Photographe,

St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883 Je certifie que la *Valeria* m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la *Valeria*. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUSSE.

Milbury, E.-U., 23 déc. 1882.

Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdais tous mes cheveux au sommet de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pomnade inventée par lui et appelée *La Valeria*.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de rajeunir ma chevelure me fit faire l'essai de la *La Valeria*. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, de voir comme une forêt de petits cheveux couvrait toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui comme moi, ont eu le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pomnades, la *Valeria*.

L. P. CHAMPAGNE.

Montréal, octobre 1883,

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la *Valeria* dans le *Minerve*, j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez M. M. Laviolette et Nelson, pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'en ai usé à l'endroit où je suis complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus clair cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'au cur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME.

Envoyez chez tous les pharmaciens. En gros par M. MARVEY, boîte 111 P. O., Montréal.

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreux pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles lui ont accordé depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise

Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chaises: Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longs à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ETE, à très bas prix. Verreries, Bijouteries, etc., de premier choix; Vaisselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU,

290 Rue DALHOUSIE.

21 Nov. '84

Pilules de Noix Longues Composées

De McGALE. Recouvertes de sucre. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpéur du foie, maux de tête, indigestion, etc., et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont très recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies précitées mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune des préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans l'imperturbable, elles ne contiennent aucune des substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES de Noix Longues Composées, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toutes espèces d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, GIBOIRIA, OSTENSIFORS, BURETTES, ENCEMSOIRS, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 janvier 1885.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS, CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brison, Ayala, Chateau-Jay, I. H. Mumm, Chartrouse, Kummel, Benedictine, Curacao, Moraski, Vermouth, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fute et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. MCKAY,

Propriétaire. Ottawa, 5 Déc. 1884 1an

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an.

LA PROTECTION SANS EGAL

ISAIE DAZE

Manufacturier

Marchand de Chaussures

EN GROS ET EN DETAIL COIN DES RUES

Dalhousie et de l'Eglise

OTTAWA.

Désire faire savoir à ses nombreux pratiques et au public d'Ottawa et de ses environs en général qu'il a acheté et mis en opération toutes les machines du vaste établissement autrefois en opération sur la rue Sussex par M. Selby Lee pour la

FABRICATION DES CHAUSSURES

M. I. Dazé désire attirer l'attention du public sur ce qui suit: Le personnel de l'établissement est sans contredit le plus complet de ce genre à Ottawa et est composé d'ouvriers de première classe.

TOUTE COMMANDE

Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai. Une SPECIALITE dans les Commandes. Les meilleurs matériaux sont employés, satisfaction garantie. Prix très modérés. UNE VISITE EST SOLICITEE.

Les marchands de la campagne feraient bien d'aller visiter cette MANUFACTURE avant d'acheter ailleurs.

IZAIE DAZE, Propriétaire.

16 mai 84 1 an.

CHAS. DESJARDINS

No. 40 RUE SPARK, OTTAWA

AGENT D'ASSURANCE

sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRESENTÉES: La Citizens, de MONTREAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis

au delà de \$40,000,000

ASSURANCES SOLICITEES.

AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabric et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins,

BUREAU: Edifice de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1an

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour l'approvisionnement des Sauvages" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 25 MAI 1885, pour la livraison des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pendant l'exercice finissant le 30 juin 1886. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bœuf, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des affaires des Sauvages à Regina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissionnaires peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (c. pour toute partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautionnés suffisantes par le département pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas où le transport se ferait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retard des stations de chemins de fer à leur destination dans l'entrepôt du gouvernement au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. L. YANKOUGNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 15 Mars 1885.



MILICE

DES SOUMISSIONS cachetées, portant à l'angle gauche de l'enveloppe, la suscription "Soumission pour habillement, approvisionnement et nécessaires de la Milice et adressées à l'Honorable ministre de la Milice et de la Défense, seront reçues jusqu'à midi de lundi le 18 de mai 1885.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les détails requis, en s'adressant au département à Ottawa et aux magasins militaires ci-dessous, où l'on pourra aussi voir des échantillons soignés des articles voulus, savoir:—Aux bureaux des surintendants des magasins à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et Saint-Jean, N.B.

On ne recevra que les soumissions qui seront faites sur les formules fournies par le département.

La matière de tous les articles devra être de fabrication canadienne et de confection canadienne.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le dépôt de la soumission ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. EUG. PANET, Sous-ministre de la Milice et de la Défense.

Ottawa, 30 avril 1885.

Poudres de Condition d'Alexander

MEDECINES CELEBRES

Chevaux

AGENT A OTTAWA—C. STRATTON.

Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité se trouvent chez M. C. STRATTON, 10, rue Wellington, et DAGLISH & FRERE, rue Queen, ouest.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION DE L'EST ET D'ONTARIO

L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA ET MONTREAL.

Arrangements d'hiver, commencent Lundi, 24 Nov. 1884

Table with 4 columns: Express Direct, Express Local, Express Local, Express au soir.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884:

l'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm

Arr. à Toronto à 10.00 pm

du soir quitte Ottawa à 11.05 pm

Arr. à Toronto à 8.45 am

du jour quitte Toronto à 9.20 am

Arr. à Ottawa à 8.07 pm

du soir quitte Toronto à 7.30 pm

Arr. à Ottawa à 5